

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2024*

---

Buchillon



# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2024

---

### Table des matières

<b>1. ADMINISTRATION GENERALE .....</b>	<b>6</b>
1.1 <i>Autorités .....</i>	6
1.2 <i>Préavis déposés .....</i>	8
1.3 <i>Administration générale .....</i>	9
1.3.1 <i>Communication .....</i>	9
1.3.2 <i>Personnel communal .....</i>	9
1.3.3 <i>Développement durable .....</i>	9
<b>2. FINANCES.....</b>	<b>10</b>
2.1 <i>Coefficient fiscal.....</i>	10
2.2 <i>Situation financière .....</i>	10
<b>3. DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX .....</b>	<b>11</b>
3.1 <i>Gérance .....</i>	11
3.2 <i>Bâtiments communaux .....</i>	11
3.2.1 <i>Résidences de la Place du Village (Luna).....</i>	11
3.2.2 <i>Centre administratif et villas de fonction - Rénovation et concept énergétique .....</i>	11
3.3 <i>Forêts communales.....</i>	12
3.4 <i>Vignes communales .....</i>	13
3.5 <i>Autres bienfonds communaux .....</i>	13
<b>4. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME.....</b>	<b>14</b>
4.1 <i>Police des constructions .....</i>	14
4.2 <i>Urbanisme - Aménagement de notre territoire.....</i>	15
4.2.1 <i>PACCom (Plan d'affectation communal) .....</i>	15
4.2.2 <i>Zone réservée cantonale (parcelle RF 104).....</i>	15
4.3 <i>Routes .....</i>	15
4.3.1 <i>Réaménagement de la place de la salle de gym .....</i>	15

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2024

---

4.3.2 Pont du Riau (Route de Saint-Prex).....	15
4.3.3 Route de Chanivaz 17 .....	16
4.4 Ordures ménagères et déchets .....	16
4.5 Evacuation et traitement des eaux usées .....	18
4.5.1 STEP intercommunale de Saint-Prex .....	18
4.6 Cours d'eau, rives et port.....	19
4.6.1 Divagation de l'Aubonne .....	19
5. FORMATION, CULTURE, EGLISES ET JEUNESSE .....	19
5.1 Ecoles.....	19
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE .....	19
6.1 Office de la population.....	19
6.2 Police Région Morges (PRM) .....	20
6.3 Défense incendie – SIS MORGET .....	20
6.4 Protection civile .....	20
7. AFFAIRES SOCIALES.....	20
7.1 Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) .....	20
7.2 Accueil de jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA).....	20
8. SERVICES INDUSTRIELS .....	20
8.1 Contrôle du réseau d'eau potable .....	20

# Municipalité de Buchillon

## ***Rapport de gestion - Exercice 2024***

---

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes,
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et
- du règlement du Conseil communal,

la Municipalité soumet à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2024, dont la structure découle du plan comptable et du plan de classement.

L'année 2024 a connu un remaniement significatif au sein de la Municipalité avec le départ de la Syndique Claudine Gerardi-Zürcher, qui assumait ce rôle depuis le début de la législature. Nous tenons ici à remercier chaleureusement Claudine Gerardi-Zürcher pour son engagement sans faille au service de la population, comme Syndique bien sûr, mais aussi durant 10 ans comme greffière, accueillant toujours nos concitoyens avec sourire et compétence.

Suite au départ de la Syndique, une élection complémentaire s'est tenue et a conduit à l'élection de Laurent Thérond. Habitant de longue date de Buchillon, Laurent Thérond a toutefois passé de nombreuses années à l'étranger pour raisons professionnelles, avant de revenir s'installer récemment dans la commune.

Un nouveau Syndic a été nommé par élection tacite en la personne de Jean-Pierre Mitard, qui était jusqu'à lors Vice-Syndic et depuis 2021, Municipal des Finances. Jean-Pierre Mitard a repris de la Syndique la responsabilité de l'administration générale tout en conservant ses dicastères.

Le Vice-Syndic est désormais Pascal Mercier, qui conserve tous ses dicastères et devient le suppléant du Syndic.

En termes de fonctionnement, au dernier trimestre de l'année, le logiciel eSéances a été mis en place et a de suite rencontré un accueil très positif de la greffière et de la Municipalité. Ce logiciel permet une efficacité accrue dans la gestion et le suivi des dossiers, de même qu'il aide à un déroulement fluide de la séance de Municipalité.

# Municipalité de Buchillon

## ***Rapport de gestion - Exercice 2024***

---

Durant l'année 2024, la Municipalité a continué à suivre le plan de législature 2021-2026 et a assumé la gestion courante des affaires communales, ainsi que les projets visibles dans les préavis de l'année 2024.

Soulignons un travail considérable dans le domaine de l'aménagement du territoire avec le projet du PACCom - Plan d'Aménagement Communal. Autour du Municipal en charge de l'Urbanisme Lawrence Breitling et avec l'appui du bureau d'Urbanisme ABA Partenaires SA, le projet a été amené à bon port, avec un travail de grande qualité de la Commission d'Urbanisme et un vote favorable début 2025 par le Conseil Communal.

Un autre projet qui a grandement occupé dans un premier temps la Syndique, puis le nouveau Municipal en charge des bâtiments Laurent Thérond, est la gestion du chantier de rénovation énergétique du bâtiment communal et des logements de fonction des employés communaux. A la fin 2024, le projet était achevé et le premier trimestre 2025 a vu les finitions se réaliser.

Enfin, dans l'ombre, le boursier Pierre-Olivier Rossier et Jean-Pierre Mitard ont poursuivi les travaux de préparation en vue de l'introduction au 1<sup>er</sup> janvier 2026, de MCH2, nouvelles normes comptables qui exigent un important travail en amont.

La Municipalité a travaillé sur plusieurs autres projets, qui verront le jour en 2025, sous forme de préavis notamment.

Pour conclure, il faut mettre en valeur la qualité du travail de tous les employés communaux qui servent admirablement bien les intérêts de la commune et de ses citoyens, de même qu'il faut louer l'entente au sein de la Municipalité qui travaille avec efficacité et harmonie.

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2024*

---

### 1. ADMINISTRATION GENERALE

#### 1.1 Autorités

Suite à la démission de Mme Claudine Gerardi-Zürcher, un scrutin complémentaire s'est tenu les 9 et 30 juin 2024, aboutissant à l'élection de M. Laurent Therond au second tour.

Durant le premier semestre 2024, la Municipalité se composait comme suit :

<b>GERARDI-ZÜRCHER Claudine</b>	Syndique	Administration générale Développement durable Bâtiments communaux Eglises et cimetière Informatique et cybersécurité
<b>MITARD Jean-Pierre</b>	Municipal et Vice-syndic	Finances Personnel communal Affaires sociales Protection civile <i>Délégué PCI et ARASMAC</i>
<b>GUEX Pierre-Frédéric</b>	Municipal	Eau – épuration Routes et éclairage public Espaces publics Port, cours d'eau et rives Police Service du feu <i>Délégué PRM et SIS Morget</i>
<b>MERCIER Pascal</b>	Municipal	Ecole et petite enfance Gestion des déchets Sociétés locales et manifestations Forêts, vignes et terrains communaux <i>Délégué ASSAGIE</i>
<b>BREITLING Lawrence</b>	Municipal	Urbanisme Police des constructions Aménagement du territoire Développement durable

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, elle était constituée de la manière suivante :

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2024

---

<b>MITARD Jean-Pierre</b>	Syndic	Administration générale Finances Personnel communal Affaires sociales Protection civile <i>Délégué PCI et ARASMAC</i>
<b>MERCIER Pascal</b>	Municipal et Vice-syndic	Ecole et petite enfance Gestion des déchets Sociétés locales et manifestations Forêts, vignes et terrains communaux Informatique et cybersécurité <i>Délégué ASSAGIE et AJEMA</i> <i>Membre du comité Pomme Cannelle</i>
<b>GUEX Pierre-Frédéric</b>	Municipal	Eau – épuration Routes et éclairage public Espaces publics Port, cours d'eau et rives Police Service du feu <i>Délégué PRM et SIS Morget</i>
<b>BREITLING Lawrence</b>	Municipal	Urbanisme Police des constructions Aménagement du territoire Développement durable
<b>THEROND Laurent</b>	Municipal	Bâtiments communaux Eglises et cimetière Mobilité Tourisme

Acronymes :

- *PCI* : Protection civile
- *ARASMAC* : Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay
- *PRM* : Police Région Morges
- *SIS Morget* : Service Incendie et Secours du Morget
- *ASSAGIE* : Association scolaire Aubonne, Gimel-Etoy

La Municipalité s'est réunie à 42 reprises durant l'année 2024.

# Municipalité de Buchillon

## ***Rapport de gestion - Exercice 2024***

---

### **1.2 Préavis déposés**

- |    |                                |   |
|----|--------------------------------|---|
| 1. | Préavis municipal<br>N° 1/2024 | Comptes de l'année 2023   |
| 2. | Préavis municipal<br>N° 2/2024 | Demande de crédit de CHF 57'600.-, consécutif à la réception très tardive de la contribution de remplacement de l'abri PCI relatif à la construction du locatif sur la parcelle 667 à Etoy, (dépassement du crédit construction de CHF 13.7 millions) |
| 3. | Préavis municipal<br>N° 3/2024 | Modification des statuts de l'ASSAGIE   |
| 4. | Préavis municipal<br>N° 4/2024 | Modification des statuts du SIS Morget  |
| 5. | Préavis municipal<br>N° 5/2024 | Demande de crédit de CHF 14'500.- pour l'adhésion à la plateforme eSéances et l'acquisition d'un écran pour la salle de Municipalité  |
| 6. | Préavis municipal<br>N° 6/2024 | Arrêté d'imposition pour l'année 2025   |
| 7. | Préavis municipal<br>N° 7/2024 | Budget pour l'année 2025  |
| 8. | Préavis municipal<br>N° 8/2024 | Statuts de l'ORPC (Organisation régionale de protection civile) du district de Morges   |

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2024*

---

### 1.3 Administration générale

#### 1.3.1 Communication

La Municipalité communique publiquement au travers de son site Internet [www.buchillon.ch](http://www.buchillon.ch) et de la Gazette de Buchillon (7 parutions en 2024).

Elle affiche également au pilier public les décisions municipales d'intérêt général, qui sont aussi disponibles sur le site Internet communal.

Lors des séances du Conseil communal, la Municipalité communique également concernant les dossiers en cours de traitement.

Le programme de la législature 2021-2026 peut également être consulté sur le site Internet communal.

#### 1.3.2 Personnel communal

Au 31 décembre 2024, l'état du personnel se présentait comme suit :

Fonction	Nom	Taux d'activité
Greffe municipal	Eliane Roch	80%
Bourse communale et contrôle des habitants	Pierre-Olivier Rossier	50%
Service technique et voirie	Alain Egger	100%
Conciergerie et entretien des bâtiments et jardins	Rui Da Silva	100%
Aide à la conciergerie	Dina Lopes	80%

La commune a employé également plusieurs surveillants pour les déchets organiques, lesquels sont soutenus par le personnel communal.

#### 1.3.3 Développement durable

##### Mobilité douce

- Participation communale à l'achat d'abonnements de train : 185 Buchillonais ont bénéficié de la subvention en 2024, pour un montant total de CHF 27'389.-
- Cartes journalières dégriffées Commune : 81 cartes ont été vendues pour un montant de CHF 4'007.-
- Pick-e-Bike : notre commune a reconduit sa participation financière à la station de vélos électriques en libre-service de la gare d'Etoy, pour un montant de

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2024

CHF 3'795.-. Pour mémoire, la SEFA a initié ce projet dans la région en avril 2022, laquelle compte 12 stations.

Statistiques des locations par station (avec comparaison 2023)

	2024	% du total	2023	% du total
<b>Gare d'Allaman</b>	4291	30%	2418	22%
<b>Etoy village</b>	1993	14%	1769	16%
<b>Aubonne/ Montherod</b>	1889	13%	1776	16%
<b>Intuitive Surgical</b>	1614	11%	814	8%
<b>Gare d'Etoy</b>	1609	11%	1390	13%
<b>Lavigny village</b>	721	5%	740	7%
<b>Littoral Parc</b>	<b>564</b>	4%	426	4%
<b>Gare de Yens</b>	406	3%	591	5%
<b>SEFA</b>	356	3%	221	2%
<b>Saint-Livres</b>	338	2%	426	4%
<b>Merck</b>	232	2%	140	1%
<b>Féchy</b>	132	1%	0	0%
<b>Villars-sous-Yens</b>	63	0%	80	1%
<b>Total</b>	<b>14208</b>	100%	10791	100%

## 2. FINANCES

### 2.1 Coefficient fiscal

Le taux d'imposition s'élève à 52% conformément au préavis municipal n° 5/2023.

### 2.2 Situation financière

La situation financière de la commune s'est encore renforcée, nos réserves sont importantes, notre endettement ne concerne que le patrimoine financier et les revenus de ce patrimoine continuent de jouer un rôle essentiel en faveur de notre autonomie communale en nous protégeant des effets confiscatoires de la péréquation.

Les comptes de la commune atteignent un montant global d'environ CHF 11.4 millions et bouclent avec un bénéfice d'environ CHF 9'000.-, ceci après une attribution de

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2024

---

CHF 300'000.- au *Fonds de réserve bâtiments futurs*. Sans cette opération comptable, les comptes auraient été bénéficiaires de CHF 309'000.-, une situation qui résulte principalement de la perception d'impôts conjoncturels, non pris en compte par la péréquation et dont le 50% reste au bénéfice de la commune.

Hormis ces impôts conjoncturels (*Gain immobilier* et *Droit de mutation*), les revenus de la commune sont en augmentation par rapport à 2023, avec une hausse de l'ordre de 10% des recettes des *Impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques*, et de l'ordre de 30% des *Impôts des personnes morales*, qui se situent ensemble à plus de CHF 5 millions.

Les charges directes et indirectes de la péréquation et de la *cohésion sociale*, s'élèvent à presque CHF 5.2 millions, ce qui confirme la charge excessive de la péréquation, tout en rappelant que la NPIV (Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise) entre en vigueur en 2025.

### 3. DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

#### 3.1 Gérance

Les logements communaux loués ne souffrent d'aucune vacance ; d'une manière générale, dès qu'un appartement se libère, plusieurs candidatures sont enregistrées et la relocation s'opère sans difficulté.

Le taux de renouvellement des locataires est relativement faible en 2024 : 2 relocations pour la Place du Village et 2 pour Etoy-Sud.

#### 3.2 Bâtiments communaux

##### 3.2.1 Résidences de la Place du Village (Luna)

L'expertise hors procès diligentée en 2022 concernant le défaut d'étanchéité de la dalle du parking souterrain est encore en cours car la Justice de paix et peine à trouver un expert disponible.

La prolongation de la garantie, laquelle est arrivée à échéance en automne, est ainsi assurée.

##### 3.2.2 Centre administratif et villas de fonction – Rénovation et concept énergétique

Les travaux de rénovation énergétique du centre administratif et des villas ont débuté mi-juillet 2024 et bien que très avancés, ils étaient encore en cours à la fin de l'exercice 2024.

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2024*

Les principaux travaux effectués en 2024 sont :

- Isolation de toutes les toitures et couverture des deux villas de fonction.
- Quatre forages à 250m pour les sondes géothermiques et remplacement du chauffage à mazout par deux PAC air/eau.
- Remplacement de toutes les fenêtres par du triple vitrage.
- Début de la pose des panneaux solaires intégrés en toiture sur la totalité des toits du bâtiment administratif.
- Peinture intérieure et extérieure.
- Création d'un RCP (Regroupement pour la Consommation Propre) par la connexion de l'abri PC et du collège avec le bâtiment administratif, centrale de production photovoltaïque.



### 3.3 Forêts communales

Cette année a été l'occasion de réaliser un martelage dans la forêt de Buchillon, sous la responsabilité du garde forestier M. Bresch et de l'inspecteur des forêts du 15<sup>ème</sup> arrondissement M. Silva. Cet exercice a essentiellement pour but de sécuriser certaines aires de la forêt. A cette occasion, nous avons également constaté que le banc communal situé au cœur de la forêt était en piteux état. Il a donc été remplacé.

En accord avec MM. Bresch et Silva, la Municipalité a également entrepris de contrôler le respect des obligations légales des propriétaires de parcelles forestières, en particulier le respect des lisières, des interventions (coupes) et l'interdiction de toute installation en zone forêt. Cette inspection se réalisera par étapes, sur un cycle de cinq

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2024*

---

ans. En 2024, c'est la zone de Chanivaz et des Croix-Blanches qui a été inspectée, soit au total 21 parcelles. Quelques infractions mineures ont été constatées.

### **3.4 Vignes communales**

En 2024, il n'y a pas eu de changement de vignerons concernant le domaine de la commune. Le chasselas est vinifié par M. David Kind à St-Prex, alors que la culture des vignes, la récolte et l'élaboration du Gamaret sont assurées par M. Christophe Brocard à Féchy.

Tel qu'anticipé dans le rapport de 2023, nous avons constitué une réserve de Gamaret permettant de garder les bouteilles en cave une année au moins, avant de les proposer en souscription. En 2024, c'est donc le millésime de Gamaret 2022 qui a été livré.

L'année viticole 2024 a été marquée par une météo aussi surprenante que généreuse: un printemps précoce, un été pluvieux, source de grands défis pour la vigne et finalement un automne agréable permettant des vendanges sous le soleil. La vigne nous a offert un millésime prometteur, empreint de fraîcheur, d'élégance et de caractère, produisant 950 litres de Gamaret pour le millésime 2024.

Le chasselas quant à lui a souffert de la pluie, qui a provoqué de la pourriture grise et altéré 10% de la récolte. Ceci a nécessité un tri soigneux des grappes afin de préserver la qualité du vin. Au final, la vendange 2024 a permis de produire 756 bouteilles avec un taux d'alcool de 12.5 °.

### **3.5 Autres bienfonds communaux**

Un nouveau bail à ferme a été signé avec la société Les Dailles Sàrl (Domaine de Chanivaz) concernant les parcelles n° 189, n° 249, n° 296, et n° 307 représentant une superficie totale de 63'762 m<sup>2</sup>. Ce bail remplace l'ancienne convention qui incluait une mise à disposition d'engins agricoles à la commune, en guise de compensation pour la location. Ceci n'ayant plus lieu d'être depuis l'acquisition par la commune d'un nouvel engin de voirie. Les prix courants de baillage à ferme ont été utilisés pour établir ce contrat. Il faut toutefois noter que la plus grande de ces parcelles, n° 296, est située sur une ancienne zone de fortifications militaires, sommairement remblayée, ce qui la rend inexploitable à la culture. Le montant total de la location fixé à CHF 1'000.- tient compte de cet élément. La durée initiale du bail est de 6 ans, renouvelable à terme pour une nouvelle durée de 6 ans.

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2024*

---

### 4. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

#### 4.1 Police des constructions

Dossiers déposés à l'enquête publique en 2024 :

N° CAMAC	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
225742	166	Isolation de la toiture entre les chevrons et remplacement des tuiles à l'identique.
228026	49 - 345	Rénovation énergétique des bâtiments ECA 430 et 433a. Pose de panneaux solaires sur les bâtiments ECA 424 et 430.
230343	70	Agrandissement d'une fenêtre (façade Sud).
230676	330	Agrandissement d'une ouverture sur la façade Nord de la maison mitoyenne et pose d'une nouvelle porte-fenêtre. Remplacement des autres fenêtres au rez-de-chaussée par des fenêtres similaires à triple vitrage. Rénovation intérieure du rez-de-chaussée.
232034	36	Modification de la toiture afin de maintenir l'alignement au bâtiment voisin, adaptation des lucarnes dans ce sens et augmentation de la surface des panneaux solaires.
231862	174	Construction d'une piscine enterrée non chauffée.
230678	213	Création d'un petit couvert d'entrée et d'un velux dans une salle de bain.
228749	67	Transformation et rénovation énergétique d'une villa individuelle et son garage et création d'une pergola.
232764	539	Installation de pompe à chaleur avec climatisation.
232736	68	Transformation, agrandissement et rénovation énergétique d'une villa.

Dossiers dispensés d'enquête publique en 2024 :

N° CAMAC	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
229777	213	Modification de l'implantation de la piscine.
230878	113	Reconstruction hangar à bateaux ECA n° 263 suite à la tempête du 22.06.2023.
235785	127	Rénovations et rafraîchissements intérieurs, isolation périphérique et installation d'une PAC air/eau.

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2024*

---

### **4.2 Urbanisme - Aménagement de notre territoire**

#### **4.2.1 PACom (Plan d'Affectation communal)**

Février 2024 : Séance de coordination avec la DGTL au sujet d'opposition reçues lors de l'enquête publique au PACom.

Juin-Juillet 2024 : Le PACom est soumis à l'enquête publique complémentaire pour donner suite aux modifications en lien avec les oppositions de la première enquête publique de 2023. Le projet a fait l'objet de 45 oppositions recevables.

Août 2024 : La Municipalité et le bureau ABA ont pris connaissance des oppositions et agendé trois dates pour les séances de conciliation.

Octobre 2024 : Présentation du PACom à la commission d'urbanisme.

Novembre 2024 : Rédaction du préavis du PACom et coordination avec les opposants.

Décembre 2024 : Présentation du PACom lors du conseil communal du 4 décembre.

Décembre 2024 : Présentation du préavis du PACom à la commission d'urbanisme, élaboration d'un plan d'action, remise des documents et annexes.

#### **4.2.2 Zone réservée cantonale (parcelle RF 104)**

Novembre 2024 : Lawrence Breitling a participé à la séance de conciliation en lien avec l'opposition des propriétaires de la parcelle 104 à la prolongation de la zone réservée cantonale.

### **4.3 Routes**

#### **4.3.1 Réaménagement de la place de la salle de gym**

Les travaux se sont déroulés par étapes depuis le début du printemps jusqu'à la fin de l'été, selon le calendrier prévu et conformément au préavis 3/2023 approuvé par le conseil communal.

#### **4.3.2 Pont du Riau (Route de St-Prex)**

À la suite des violents orages survenus en décembre 2023, des branchages charriés par le Riau ont obstrué le pont situé sur la route de Saint-Prex. Cette obstruction a provoqué un important débordement, affectant la chaussée et endommageant la voûte du pont.

Un déblaiement d'urgence a été immédiatement réalisé par notre employé de voirie afin de rétablir la situation.

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2024*

---

Des offres ont ensuite été sollicitées pour procéder à la réparation du pont, en coordination avec la Direction Générale de l'Environnement (DGE), qui a formulé certaines exigences techniques.

Les travaux, réalisés dans les règles de l'art (notamment à l'aide d'un coffrage traditionnel dans le lit du cours d'eau), se sont achevés avec succès pour un coût total de CHF 19'000.-.

### **4.3.3 Route de Chanivaz 17**

À plusieurs reprises, le chalet appartenant à la Fondation des Bois Chamblard a été victime d'inondations, malgré des travaux de terrassement effectués en amont dans la forêt située de l'autre côté de la route, visant à canaliser les eaux de crue.

Afin d'y remédier de manière durable, des travaux complémentaires ont été entrepris. Ils ont consisté en la création d'une chambre de collecte équipée d'une gueule de loup à double entrée, ainsi que la pose d'un caniveau.

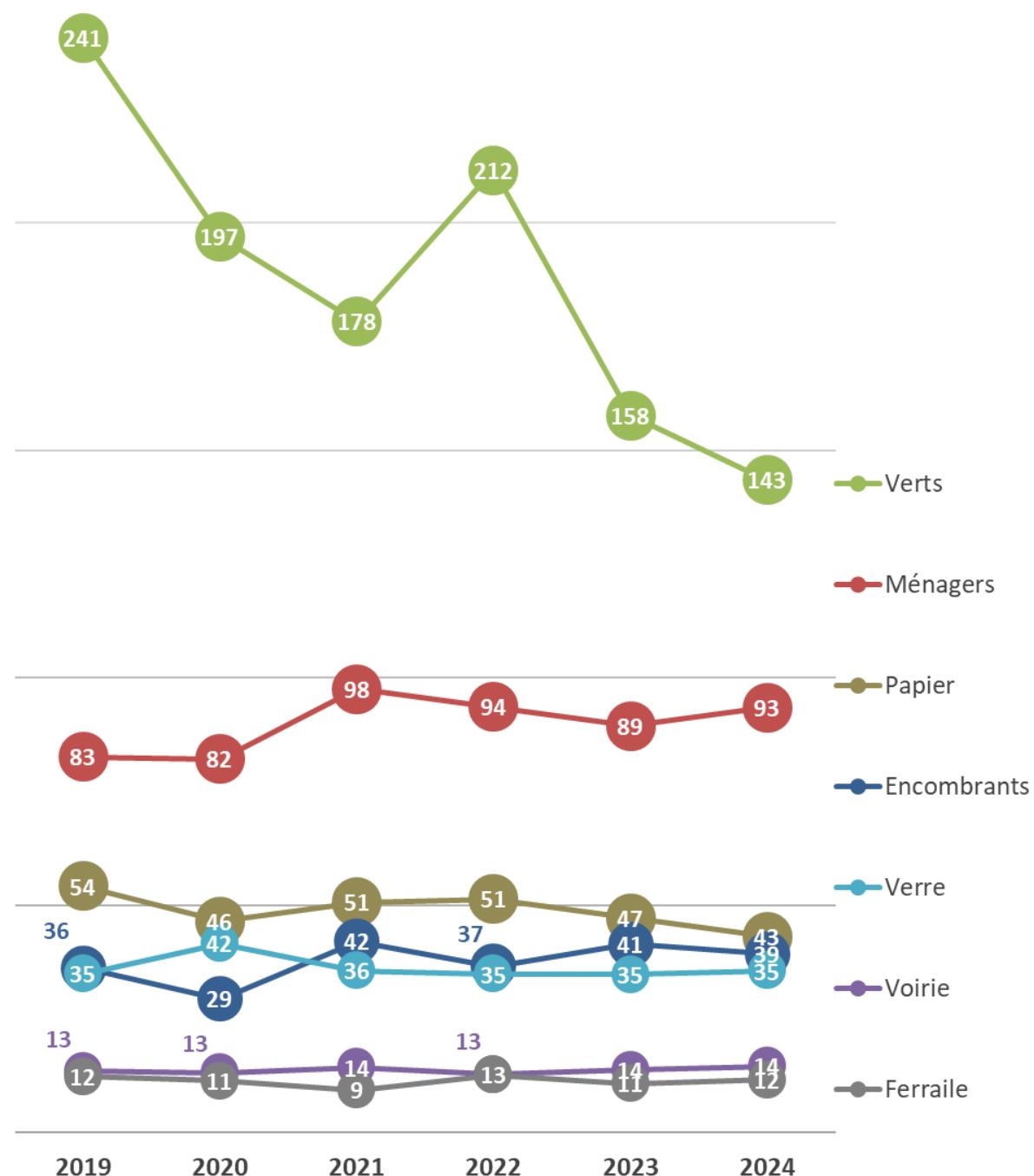
Ces aménagements, réalisés pour un montant de CHF 14'000.- ont permis de prévenir tout nouvel épisode de débordement à ce jour.

### **4.4 Ordures ménagères et déchets**

L'année 2024 reste dans la continuité des années précédentes en termes de volumes de déchets collectés :

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2024



Le tonnage de déchets verts a légèrement diminué par rapport à 2023 sans que cela soit réellement significatif, ni ne puisse être attribué à un évènement particulier, si ce n'est éventuellement une surveillance plus attentive des auxiliaires de voirie. Les revenus de la taxe des cartes d'accès à la déchetterie verte sont en très légère augmentation à CHF 30'961.-, confirmant qu'il n'y a pas eu de changement majeur quant aux utilisateurs de la déchèterie verte.

# Municipalité de Buchillon

## **Rapport de gestion - Exercice 2024**

---

La société PET-Recycling Schweiz nous a décerné un certificat environnemental pour les 2'441 kg de PET collectés à Buchillon, représentant environ 88'600 bouteilles de PET. Cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement : 6'469 kg de gaz à effet de serre et environ 1'745 litres de pétrole. Il est bon de rappeler que la récupération du PET reste en principe de la responsabilité des commerces.

L'incendie spectaculaire qui s'est déclaré en fin d'année dans l'entreprise de récupération Birchler à Etoy avec laquelle nous travaillons, entre autres pour les déchets encombrants, n'a pas eu d'impact sur le fonctionnement de notre déchèterie, ni sur nos comptes.

La fermeture du site de Vetropack à St-Prex n'a eu d'incidence, ni sur la collecte du verre, ni sur les rétrocessions, l'entreprise Valorsa, dont la commune est actionnaire, se chargeant de celles-ci. Pour rappel, le verre est rétrocédé respectivement à environ CHF 96.- la tonne pour le verre trié et à environ CHF 58.- la tonne pour le verre mélangé, ce qui est actuellement le cas à Buchillon Ces prix varient légèrement d'une année à l'autre en fonction de la taxe encaissée par l'association faîtière Vetroswiss.

En 2024, le prix de récupération du papier est repassé dans le positif, avec un prix payé oscillant aux alentours de CHF 20.- à 40.- la tonne. Il n'est pas possible d'anticiper l'évolution en 2025.

Le prix payé pour la récupération du papier fluctue au rythme de l'offre et de la demande à l'échelle mondiale, fortement influencé en cela par la production chinoise. Si longtemps, le prix de rachat à la tonne se situait aux alentours de CHF 60.- à CHF 80.-, en 2023 nous avons dû payer CHF 25.- par tonne pour l'évacuation du papier.

Des initiatives pour la collecte du plastique ont vu le jour et cherchent à se développer en Suisse Romande. Toutefois, il règne encore une grande confusion à ce sujet, en conséquence de quoi, Valorsa a recommandé aux communes actionnaires d'attendre avant de mettre en place cette filière et de s'engager pleinement dans un système de collecte des plastiques d'emballage.

Globalement, le compte déchets est déficitaire de CHF 22'071.- soit 16% du budget. Ce pourcentage est supérieur aux 10% normalement admis. Le passage à MCH2 viendra modifier certaines allocations et donc ce pourcentage. Il n'est donc pas envisagé à ce stade un changement dans les montants des taxes.

### **4.5 Evacuation et traitement des eaux usées**

#### **4.5.1 STEP intercommunale de Saint-Prex**

Cette installation fonctionne à satisfaction bien que limite dans sa capacité. Des entretiens importants et des rénovations sont régulièrement consentis afin d'assurer son bon fonctionnement en attendant une éventuelle STEP régionale.

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2024

### 4.6 Cours d'eau, rives et port

#### 4.6.1 Divagation de l'Aubonne

Bien que la mise à l'enquête de la Décision de Déclaration de l'embouchure de l'Aubonne ait été agendée pour fin 2024, le canton n'a toujours pas publié ni soumis ce document aux communes concernées.

## 5. FORMATION, CULTURE, EGLISES ET JEUNESSE

### 5.1 Ecoles

Pour toute information concernant les écoles, nous vous renvoyons au rapport annuel de l'ASSAGIE, disponible auprès du greffe municipal.

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 6.1 Office de la population

Statistique de la population pour l'année 2024 et comparaison avec l'année 2023 :

Nationalité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
	+ 16 ans	+ 16 ans	- 16 ans	- 16 ans	
	Suisses	Etrangers	TOTAL		
Suisses	213	226	44	39	522
Etrangers	62	67	17	18	164
TOTAL	275	293	61	57	686

\* plus 11 en résidence secondaire. La population s'établissait ainsi à 697 habitants.

Nationalité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
	+ 16 ans	+ 16 ans	- 16 ans	- 16 ans	
	Suisses	Etrangers	TOTAL		
Suisses	201	226	46	39	512
Etrangers	60	71	24	20	175
TOTAL	261	297	70	59	687

\* plus 13 en résidence secondaire. La population s'établissait ainsi à 700 habitants.

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2024*

---

### Naturalisations

La Municipalité a octroyé la bourgeoisie de Buchillon à 6 personnes en 2024 (4 adultes et 2 enfants).

### **6.2 Police Région Morges (PRM)**

Pour les statistiques et autres informations, nous vous renvoyons au rapport annuel de la PRM, disponible sur son site <https://www.police-region-morges.ch>.

### **6.3 Défense incendie – SIS MORGET**

Pour les statistiques et autres informations, nous vous renvoyons au rapport annuel du SIS Morget, disponible sur son site <https://www.sismorget.ch>

### **6.4 Protection civile**

Pour toutes informations concernant la Protection Civile du district de Morges, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

## **7. AFFAIRES SOCIALES**

### **7.1 Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC)**

Pour toute information concernant l'ARASMAC, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

### **7.2 Accueil de jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA)**

Pour toute information concernant l'AJEMA, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

## **8. SERVICES INDUSTRIELS**

### **8.1 Contrôle du réseau d'eau potable**

La détection des fuites s'avère parfois difficile. À plusieurs reprises, des consommations d'eau excessives — et coûteuses — dues à des fuites ont été constatées tardivement, parfois après plusieurs mois. Dans certains cas, des pertes importantes ont été masquées par d'autres fuites plus visibles, pour lesquelles des travaux de réfection avaient été entrepris en priorité.

Depuis 2024, la Commune s'est dotée d'un système de surveillance avancé du réseau grâce à l'installation de la technologie PERMALOG. Ce dispositif comprend 40 capteurs fixes de dernière génération, déployés stratégiquement sur l'ensemble du réseau. Les enregistrements réalisés par ces capteurs permettent d'identifier des anomalies significatives pouvant indiquer la présence de fuites.

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2024*

---

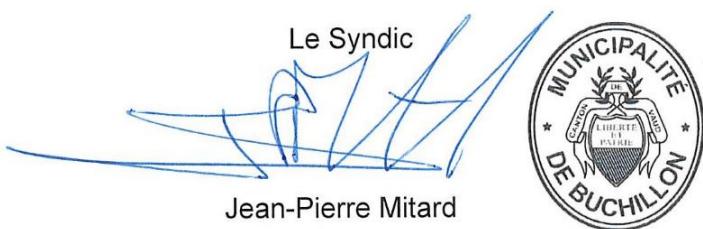
Les données collectées sont analysées mensuellement. En cas de détection d'une anomalie, une recherche ciblée est immédiatement engagée et, le cas échéant, la fuite est réparée dans les plus brefs délais.

---

**Adopté par la Municipalité le 26 mai 2025**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Jean-Pierre Mitard

La Secrétaire

A blue ink signature of "Eliane Roch" is written next to her title.

Eliane Roch